



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Embassy of Switzerland in the Netherlands

Seul le texte prononcé fait foi

Organisation pour l'interdiction des armes chimiques

92^e Session du Conseil exécutif

Déclaration

prononcée par S.E. Heinz Walker-Nederkoorn
Représentant permanent de la Suisse
auprès de l'OIAC

Point 6 : Débat général

La Haye, 8 - 11 octobre 2019

Check against delivery

Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons

92nd Session of the Executive Council

Statement

Delivered by H.E. Heinz Walker-Nederkoorn
Permanent Representative of Switzerland
to the OPCW

Item 6: General debate

The Hague, 8 – 11 October 2019

Monsieur le Président,

Pour commencer, permettez-moi de remercier le Directeur général pour sa déclaration et de l'assurer du plein soutien de la délégation suisse et de notre entière coopération.

La Convention sur l'interdiction des armes chimiques doit rester pertinente dans un contexte en évolution et à la lumière des développements technologiques. La prévention de la réémergence des armes chimiques est un défi majeur à cet égard. A cette fin, la Suisse est convaincue qu'il est nécessaire d'aborder la question de l'utilisation sous forme d'aérosol de produits chimiques agissant sur le système nerveux central dans le cadre du maintien de l'ordre public. Nous exprimons notre préoccupation à ce sujet depuis de nombreuses années. Notre préoccupation n'est pas uniquement partagée par un ou deux pays. C'est une préoccupation que partagent la communauté scientifique, la société civile et plus de 40 États parties à cette organisation. Nous craignons qu'une inaction prolongée sur cette question importante ne compromette l'objet et le but de la Convention. C'est pourquoi, l'Australie, la Suisse et les Etats-Unis ont initié un processus visant à soumettre à la considération du Conseil exécutif et de la Conférence des Etats parties (CEP) respectivement, deux projets de décisions qui reflètent nos préoccupations et permettent la tenue d'une discussion.

Nous présenterons un projet de décision du Conseil exécutif sous le point « Divers » plus tard dans la semaine, dans le but d'entamer une discussion sur la base de ce projet avec l'ensemble des membres de l'OIAC, en vue d'une adoption lors de la CEP en 2020.

Cette décision réaffirme notre compréhension de l'application de la Convention, selon laquelle l'utilisation sous forme d'aérosol de substances chimiques agissant sur le système nerveux central est incompatible avec des fins de maintien de l'ordre public en tant que « fins non interdites » au sens de la Convention. Cette décision ne crée pas de nouvelles obligations juridiques pour les États parties et n'impose aucune restriction aux utilisations médicales légitimes. Nous appelons tous les États parties à nous soutenir dans nos efforts et sommes prêts à discuter de toute question à ce sujet. Je voudrais également saisir l'opportunité de vous inviter à notre événement parallèle sur la question le jeudi 10 octobre à 13 heures.

Monsieur le Président,

L'interdiction de longue date d'emploi d'armes chimiques a été mise à l'épreuve ces dernières années par leur usage répété en Syrie comme ailleurs. La Suisse condamne avec la plus grande fermeté toute utilisation d'armes chimiques par quiconque. De tels actes constituent une violation du droit international et leurs auteurs doivent être traduits en justice.

Le gouvernement suisse a soutenu la décision de la Conférence des Etats parties d'établir au sein de l'OIAC un mécanisme visant à identifier l'origine des armes chimiques utilisées, ainsi que les parties responsables de leur utilisation. Nous saluons le progrès accompli pour mettre sur pied l'Equipe d'enquête et d'identification ("IIT"). Afin d'assurer son efficacité, nous devons continuer à soutenir l'OIAC, tant au niveau politique que financier. La Suisse soutient pleinement le mandat de l'IIT et n'a absolument aucun doute sur la légitimité de la décision.

Nous avons exprimé notre soutien en versant une contribution financière volontaire au IIT plus tôt cette année. De même, nous avons soutenu financièrement le processus visant à tirer les enseignements de la seconde phase du Mécanisme d'investigation conjoint OIAC-ONU ("JIM"). La Suisse a pris note du dernier rapport de l'Équipe d'évaluation des déclarations ("DAT") et encourage la République arabe syrienne à coopérer de manière constructive avec le Secrétariat technique afin de résoudre les questions en suspens. Je tiens à réitérer la pleine confiance de la Suisse dans le travail et les conclusions du Secrétariat technique, qui, dans le contexte de la FFM, de l'Équipe d'évaluation des déclarations et du Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU, a toujours effectué ses missions de manière professionnelle et impartiale, dans le respect total de son mandat.

Merci Monsieur le Président.

Mr. Chair,

At the outset, let me thank the Director-General for his statement and assure him of the full support and cooperation of the Swiss delegation.

The Chemical Weapons Convention (CWC) must remain relevant in an evolving context and in light of technological developments. A key challenge in this regard is the prevention of the re-emergence of chemical weapons. To this end, Switzerland is convinced that it is necessary to address the issue of the aerosolised use of central nervous system (CNS)-acting chemicals for law enforcement purposes.

We have been voicing our concern about this issue for many years. And our concern is not only shared by one or two countries. It is a concern shared by the scientific community, civil society and over 40 States Parties to this Organisation. We fear that further inaction on this important issue risks undermining the object and purpose of the Convention.

Therefore, Australia, Switzerland and the United States have initiated a process with the aim of working towards two decisions to be considered by the Executive Council and the Conference of the States Parties (CSP) respectively that reflect our concerns and allow for a policy discussion to take place.

We will introduce a draft EC decision under “Any other business” later this week, for the purpose of starting a discussion on the basis of this draft with the broader membership of the OPCW, eventually leading to an adoption at the CSP in 2020. This decision re-affirms our understanding on the application of the Convention – namely, that the aerosolized use of CNS-acting chemicals is inconsistent with law enforcement purposes as a “purpose not prohibited” under the CWC. It does not create new legal obligations for States Parties or impose any restrictions on legitimate medical uses. We call on all States Parties to support us in our endeavour and stand ready to discuss any issues related to it. I would also like to take the opportunity to invite you to our Side Event on the issue on Thursday 10 October at 1pm.

Mr Chair,

The long-standing prohibition of chemical weapons has been challenged in recent years by their repeated use in the Syrian Arab Republic and elsewhere. Switzerland condemns in the strongest possible terms any use of chemical weapons by anyone. Such acts constitute a serious violation of international law and the perpetrators must be brought to justice.

The Swiss Government supported the decision to establish a mechanism within the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons (OPCW) that serves to identify the origin of chemical weapons used as well as the parties responsible for it. We welcome the progress achieved in setting up the Investigation and Identification Team (IIT). In order to ensure its effectiveness, we must continue to support the OPCW, both politically and financially. Switzerland stands fully behind the IIT’s mandate and has absolutely no doubt about the legality and legitimacy of the decision. We expressed our support by making a voluntary financial contribution to the IIT earlier this year. Likewise, we financially supported the lessons learned process of the OPCW-UN Joint Investigative Mechanism’s (JIM) second phase.

Switzerland has taken note of the latest report of the Declaration Assessment Team (DAT) and encourages the Syrian Arab Republic to cooperate in a constructive manner with the Technical Secretariat in order to resolve the outstanding issues. I wish to reiterate Switzerland’s full confidence in the work and findings of the Technical Secretariat, which has consistently conducted its missions in the context of the FFM, the DAT and the JIM in a professional and impartial way, and in full respect of its mandate.

Thank you, Mr. Chair.